



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5455

Attribution d'une subvention de 3 500 euros à l'association Les Dragons de Saint Georges,
pour l'organisation de la manifestation "Vieux-Lyon en humanité", du 25 au 28 juin 2020

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINI), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5455 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 500 EUROS A L'ASSOCIATION LES DRAGONS DE SAINT GEORGES, POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION "VIEUX-LYON EN HUMANITE", DU 25 AU 28 JUIN 2020. (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Les Dragons de Saint Georges, dont le siège social est situé au 53 rue Saint Georges à Lyon 5^e, organise le festival « Vieux-Lyon en humanité », du 25 au 28 juin 2020.

L'association Les Dragons de Saint Georges a pour objet d'ouvrir aux gens du quartier un espace d'échanges, de dialogue et de convivialité, et de créer une émulation propice à la réalisation de projets diversifiés, en lien avec les structures sociales, associatives, culturelles et éducatives du quartier.

« Vieux Lyon en humanité » est le festival des initiatives associatives, culturelles et institutionnelles du Vieux-Lyon, associant un large public d'habitants, visiteurs, adultes, enfants, autour de la question des modes de vivre et de faire ensemble.

L'association souhaite ainsi mettre en valeur le nomadisme qui reflète la quantité d'expériences vécues sur le Vieux-Lyon : des foires du Moyen-âge aux arts de la Renaissance, des voyages de Laurent Mourguet aux populations migrantes, des étudiants aux touristes d'aujourd'hui.

Cet événement fait écho au festival « Dialogues en humanité » organisé le même week-end au Parc de la Tête d'Or.

Le programme du festival est actuellement en cours de réalisation.

Un spectacle musical sera proposé pour la soirée d'ouverture le jeudi 25 juin 2020 ainsi qu'un repas partagé.

A travers ce festival, l'association souhaite :

- favoriser le lien social en associant différents types de publics ;
- valoriser une vision positive, participative et poétique du centre historique du Vieux-Lyon et de son patrimoine ;
- affirmer les valeurs d'ouverture au monde, aux différentes cultures, et les valeurs de fraternité et de solidarité ;

En 2019, l'association a reçu une subvention de 3 500 euros par la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2019/4898 du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2019.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 3 500 euros allouée à l'opération et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 5 800 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association Les Dragons de Saint Georges, je propose de lui allouer une subvention de 3 500 euros.

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 3 500 euros est allouée à l'association Les Dragons de Saint Georges, pour l'organisation du festival « Vieux-Lyon en humanité », du 25 au 28 juin 2020.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT